

Contrat de réservation 2020 – CAMPING DE LA FONTAINE

CAMPING De La

Fontaine

SAINT-MALO

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : Port : Email :
N° immatriculation du véhicule : Véhicule supplémentaire :

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Date de naissance
1			★
2			★
3			★
4			
5			
6			

Date d'arrivée : (après 16h pour les locations & 14h pour les emplacements)

Date de départ : (avant 10h pour les locations & 12h pour les emplacements)

LOCATION HÉBERGEMENT

- Chalet 6P 3ch.37m²+ Terrasse
- Mobil-home Luxe 6P 3ch.2sdb. 37m²+Terrasse
- Mobil-home 6P 3ch.37m²+Terrasse
- Chalet 5P 2ch.34m²+Terrasse
- Chalet Gitotel 5P 2ch.30m²+Terrasse
- Mobil-home 5P 2ch.34m²+Terrasse
- Chalet (PMR) 4P 2ch.34m²+Terrasse
- Mobil-home 4P 2ch.34m²+Terrasse
- Roulotte 4P 2ch.20m²+Terrasse
- Lodge Grd Confort 4P.32m²+Terrasse
- Mobil-home 2P 1ch.27m²+Terrasse
- Ecolodge Totem 5P 2ch.23m²+Terrasse
- Ecolodge Sahari 4P 2ch.17m²+ Terrasse

Suppléments :

- Animal de compagnie (1Max)
- Véhicule supplémentaire
- Assurance Annulation
- Forfait ménage 50€

Le nombre de participants ne devra pas excéder le nombre autorisé

Acompte : 25% du montant total

Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée.

LOCATION EMPLACEMENT CAMPING

- Tente
- Caravane
- Camping-car

Dimensions:

Électricité: OUI NON

Acompte : 50€ Le solde de votre séjour est à régler à votre arrivée.

Suppléments :

- Animal de compagnie (1Max)
- Véhicule supplémentaire
- Assurance Annulation

MODE DE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

- Chèque
- Mandat postal
- Chèques vacances
- Carte bancaire n° Date d'expirat° :/.....
- Cryptogramme : (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte)

La réservation n'est définitive qu'après réception de l'acompte.

Je soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte expressément.

Fait à : **Le :**

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES 2020- CAMPING DE LA FONTAINE

RÉSERVATION : la réservation n'est définitive, pour les locatifs qu'après réception d'un acompte de 25% du montant de la location (+15€ de frais de dossier uniquement du 04/07 au 29/08), pour les emplacements, qu'après réception d'un acompte de 50€, et confirmation de la part du camping.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : - pour les locatifs : le solde doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. A défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, l'acompte et les frais de dossier ne seront pas remboursés.

- pour les emplacements : le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Les tarifs sont **TTC** avec un taux de TVA de 10% à l'exception de la taxe de séjour. Taxe de séjour : 0.61€/jour et par personne de + de 18 ans. Redevance de traitement des déchets : 0.30€/jour, par location ou emplacement.

CONDITIONS GÉNÉRALES : Le prix de la location comprend : - pour les emplacements : un emplacement délimité pour un camping-car, une tente ou une caravane, l'emplacement pour un véhicule, l'accès aux infrastructures et aux sanitaires. Les emplacements sont limités à 5 personnes maximum. – Pour les hébergements : le prix comprend la location de 1 à 6 personnes selon le choix de la location, l'emplacement pour un véhicule (si véhicule supplémentaire : 3€/jour), le gaz, l'eau et l'électricité* (*sauf du 20/03 au 04/04/20 et du 17/10 au 31/10/20 : un supplément de 27€ est demandé pour les locations à la semaine). Un seul animal domestique est accepté moyennant un supplément (3€/jour) sauf les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie qui ne sont pas autorisés. Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans le lodge et les écolodges. Ceux-ci ne doivent en aucun cas rester seuls dans le locatif. Le carnet de vaccination doit être à jour. Ils doivent être tenus en laisse. Il sera demandé à leurs propriétaires de les accompagner à l'extérieur du camping pour leurs besoins afin de garantir la propreté du camping.

ARRIVÉES-DEPARTS : - pour les emplacements : les arrivées s'effectuent entre 14 heures & 20 heures en juillet et août et à partir de 14 heures jusqu'à la fermeture de l'accueil en dehors de cette période, les départs s'effectuent avant 12 heures.

- pour les locatifs : les arrivées s'effectuent entre 16 heures et 20 heures en juillet & août et de 14 heures jusqu'à la fermeture de l'accueil en dehors de cette période, les départs s'effectuent avant 10 heures. Exceptionnellement, les arrivées s'effectuent entre 11 heures et 12 heures 30 les dimanches hors saison (l'accueil étant fermé l'après-midi). En cas de retard, prévenir en téléphonant au 02/99/81/62/62.

RETARD-ANNULATION : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé : **aucune réduction ni remboursement ne sera effectué.**

Passé un délai de 24 heures à compter du jour et heure d'arrivée prévus, sans nouvelles du locataire, l'emplacement ou bien l'hébergement sera reloué, l'acompte sera conservé à titre d'indemnité.

Toute annulation doit être notifiée par courrier. En cas d'annulation + de 30 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte restera acquis au camping. En cas d'annulation – de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du prix du séjour restera acquise ou redevable au camping. Nous vous proposons une assurance annulation & interruption facultative à souscrire à la réservation. Les conditions sont disponibles sur notre site dans "documents à télécharger" : « conditions générales assurance annulation » ou auprès du camping.

CAUTION : pour les locatifs : pour garantir la restitution en bon état du mobilier et des locaux, il est demandé une caution de 200€ à l'arrivée (incluant la caution de 20€ de la carte magnétique d'accès au camping).

La caution sera restituée en fin de séjour ou bien par courrier dans les 5 jours suivant votre départ, sous déduction éventuelle des frais de remise en état de l'hébergement et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile. Vous vous engagez donc à restituer la location en parfait état de propreté.

NETTOYAGE : En cas de malpropreté, la somme de 70€ sera demandée pour les frais de ménage.

ASSURANCES : il appartient au loueur de s'assurer, **le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire, sauf faute avérée.**

PISCINE : la piscine est exclusivement réservée à la clientèle du camping. **Le slip de bain est obligatoire**, les shorts sont interdits.

VISITEURS : **tout visiteur devra se présenter à l'accueil et s'acquitter de la redevance de 2€/jour.** Le visiteur devra quitter le camping avant 22 heures. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

MEDIATION : Dans le cadre d'un litige avec le terrain de camping, vous avez la possibilité d'envoyer un courrier par lettre recommandée avec accusé réception au gestionnaire du camping. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medicys par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS – 73 Boulevard de CLICHY – 75009 PARIS.

IMAGE : Vous autorisez le Camping de la Fontaine à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

Tout client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée et à l'intérieur du camping.